

N° 704

22 Mai 2014  
Notre courriel :  
ufc@cgt-fapt.fr

## On continue ... dans les urnes aussi !

Avec 120 manifestations dans toute la France rassemblant plus de 250 000 salariés, la journée d'actions du 15 mai a été un temps fort de convergences de luttes dans plusieurs secteurs, les Activités Postales et de Télécommunications, la Fonction Publique, la Métallurgie et les Industries Electriques.

Les fusions et acquisitions coté télécoms, la réorganisation généralisée coté postal sont contestées de plus en plus largement au regard de leurs conséquences sociales et économiques : suppressions d'emplois, conditions de travail dégradées et service rendu amoindri.

Ainsi, le maintien et la création des emplois nécessaires, la reconnaissance du travail effectué et des qualifications, le rejet des politiques d'austérité gouvernementale et patronale étaient et demeurent au cœur des exigences exprimées par les salariés et les cadres tout particulièrement dans le secteur de la communication où les énormes richesses produites par le travail sont accaparées par les marchés financiers alors que les attentes en termes de service public sont énormes.

La CGT entend avec la Confédération Européenne des Syndicats continuer à peser pour que le progrès social soit au cœur des débats du nouveau parlement européen, issu du scrutin du 25 mai, avec notamment la proposition d'un plan d'investissement permettant de créer 11 millions d'emplois de qualité en Europe. Cela dépend de chacune et chacun d'entre nous .



FLASH  
CADRES



FLASH  
CADRES

### Branche Poste

#### Distribution innovante !

Avoir son courrier en milieu d'après midi, c'est sûrement très « innovant » ! Sauf que c'est une attaque en règle contre le service public, bouleversant toutes les organisations et les conditions de travail des salariés. Aux dires de La Poste, les cadres seront bien trop nombreux, car regroupés sur des gros centres.

Les cadres verront leur amplitude horaire exploitée puisque certains seront 11 heures sur site et 6 jours sur 7 pour assurer le SAV... Et oui, un encadrant a une conscience professionnelle et ne pourra laisser les facteurs dans une telle pagaille. Le vice de La Poste va jusqu'à récupérer des minutes d'entretien de véhicules aux facteurs pour financer la position de « cadre responsable local parc auto », une reconnaissance résumée à « garagiste » !

#### Proposer et anticiper

La DISFE (Direction Informatique des Services Financiers et de l'Enseigne) est l'objet d'une réorganisation, dans le cadre d'une réforme globale du Système d'Information à La Poste.

Le message de la direction se veut rassurant sur l'impact et la situation des agents. Pourtant la CGT se fait l'écho des incertitudes, voire du mal être de nos collègues. C'est pourquoi elle considère qu'il est impératif d'ouvrir enfin, les négociations indispensables sur les grands chantiers.

Elle demande que la direction s'engage expressément sur l'avenir des activités informatiques reprises en interne, le maintien de l'intégralité des sites.

Elle demande aussi qu'elle soit en mesure de proposer un plan d'activité pluri annuel, de revoir les méthodes managériales pour mettre en place des organisations plus collaboratives et la mise en œuvre d'une véritable politique de le GPEC et des rythmes de travail.

### Branche Télécoms

#### Télécoms d'habitude

Le pudique Comité Central d'Entreprise du 15 mai a annoncé un plan d'économies de 300 millions d'euros par an sans confirmer la prévisible suppression de 1 500 à 2 000 emplois à Bouygues Télécom (23% des effectifs).

Free et la fusion SFR/Numericable ont bon dos. Le bénéfice 2013, de plus de 640 millions d'euros, permettrait de maintenir l'emploi et de répondre aux revendications des salariés : salaire, protection sociale, amélioration des conditions de vie et de travail (et de la qualité de service !).

Pour exiger d'autres choix et rompre avec le sous-investissement productif, la CGT appelle à participer à la journée d'action unitaire du 27 mai dans les centres d'appels et à la journée d'action interprofessionnelle de mi-juin.

#### La CGT gagne 4 ans de congés !

Selon l'article L3141-22 du Code du Travail, chaque salarié a droit à une indemnité de congés payés selon deux méthodes de calcul : la règle "du dixième" ou la règle du maintien de salaire.

Le régime le plus favorable au salarié doit s'appliquer c'est la règle !

Or, à Eutelsat, malgré cette obligation légale depuis la privatisation de 2001, ces comparaisons et régularisations n'avaient jamais été effectuées.

Grâce à l'intervention de la CGT en décembre 2013, tous les salariés éligibles ont reçu en avril sur leur bulletin de salaire une régularisation de l'indemnité de congés payés pour les années 2010 (limite de la prescription triennale) à 2013, représentant en moyenne l'équivalent d'un mois de salaire !

**La CGT, une force à vos côtés !**

## Échos

### Le lieu de travail est important

En Ile de France, huit cadres sur dix estiment que leur lieu de travail a un impact sur leur motivation, et préfèrent travailler dans des quartiers mixtes mêlant bureaux, logements et commerces, selon un sondage Ifop.

Dans le nord est de la capitale, le taux de satisfaction des cadres vis-à-vis de leurs bureaux dépasse 80%, et 3/4 des dirigeants disent préférer avoir «*des locaux plus petits, situés dans Paris*» plutôt que «*plus spacieux*» hors de la capitale.

77% des cadres travaillant en Seine-Saint-Denis se déclarent satisfaits de leurs bureaux, ils sont 73% dans le 92 et 72% dans le 94.

Mais ils sont inférieurs à 70% à La Défense, à Neuilly, Levallois.

72% des cadres favoriseraient une implantation au sein d'un quartier «*vivant*» plutôt que dans un quartier de bureaux.

## Social

### Le plan « social » dénoncé

Missionné par le CHSCT de France Télévisions, le cabinet Emergences signale que le plan de départs volontaires annoncé mi-2013, dans le cadre duquel la direction visant la suppression de 363 postes correspondant à des économies de 30 millions d'euros par an, a fait l'objet d'une «*communication malaisée aux effets directs néfastes*».

Dans les entretiens, les personnels font état de relations tendues, voire inquiétantes du point de vue de la santé des salariés, faute d'une clarification rapide du plan de départ, avec entre autres des craintes de mobilité forcée ou de mise au placard.

Les salariés de l'AITV (actualité africaine) qui sont tous visés par le plan de départ, ont vécu l'annonce de l'arrêt de leur activité comme un choc.

### Bientôt 3 générations sous un même toit !

Une étude de l'Insee publiée le 7 mai montre que 40% des personnes ont reçu une aide de leurs proches (dépannage financier, appui matériel, soutien moral).

Les jeunes y sont majoritaires (54%) surtout pour l'aide financière puisque 22% des moins de 30 ans déclarent en avoir bénéficié contre seulement 7% au-delà de 30 ans.

Beaucoup de jeunes qui quittent le logement de leurs parents ne sont pas encore autonomes financièrement.

La part des personnes aidées augmente ensuite à nouveau à partir de 75 ans : 39%, contre 29% des personnes de 60 à 74 ans.

A qui la faute ? L'augmentation des loyers, du coût des études, du chômage, la diminution des salaires et des pensions, sources paupérisation selon la CGT.

## International

### Les dangers du libre échange

Le Secrétaire général de la CGT est intervenu auprès du gouvernement, pour lui demander de ne pas approuver le projet d'accord de libre-échange entre l'Union Européenne et le Canada, examiné lors de la réunion du Conseil des ministres européens.

D'une part, il serait inacceptable d'adopter un texte équivalent, dans un des chapitres, au traité transatlantique en cours de discussions.

D'autre part, ce texte contient un agenda de libéralisation des services publics, et une aggravation des formes d'emploi précaires et informelles comme le détachement de stagiaires et des travailleurs dits indépendants.

Sans compter l'absence d'obligation ferme de ratification ni de surveillance des normes à jour et de mécanisme de sanctions en cas de non-respect.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres

## Échos

### Ça phosphore chez les cadres !

L'approfondissement de la crise frappe au cœur des structures des entreprises en détruisant la valeur du travail bien fait et en s'attaquant au professionnalisme des salariés. Les cadres sont à la fois les relais et les victimes de la mise en place de ces stratégies dévastatrices. Le dictat du capital doit cesser !

A l'occasion du 17<sup>ème</sup> congrès de l'UGICT (Union Générale des Ingénieurs Cadres et Techniciens) 500 cadres regroupant l'ensemble métiers vont se creuser les méninges sur des préoccupations aussi diverses que l'emploi, la reconnaissance, l'évolution professionnelle, les jeunes et la CGT. Les débats porteront sur les moyens de sortir de la crise, d'imposer de nouveaux critères de management pour libérer la parole et l'initiative des cadres.

## Mobilisation

### Les Lilas à materner !

Refusant un déménagement prématuré, l'établissement, pionnier dans la lutte pour le droit des femmes, a mis en place depuis sa création un projet médical bien à part centré autour d'un service d'orthogénie proposant très tôt la planification des naissances, la prescription de la pilule ou encore l'accouchement sans douleur.

Assurant, aujourd'hui 1 600 accouchements par an, le personnel et usagers de la maternité ont organisé une ultime opération coup de poing à Paris avec une banderole en haut du Ministère de la Santé. «*LA MATERNITE DES LILAS VIVRA*». Manifestez votre soutien en signant sans modération la pétition en ligne : <http://www.change.org/fr/pétitions/la-maternité-des-lilas-vivra-aux-lilas-non-au-projet-de-montreuil>

### Retraités Cadres dans l'action le 3 Juin

Si les mesures d'austérité sont un motif supplémentaire de mobilisation pour les retraités, la journée d'action du 3 juin est aussi une opportunité pour les cadres retraités et futurs retraités d'exprimer leur mécontentement face au partage de la pénurie comme seul horizon social.

A l'instar des 120 000 retraités ayant envoyé une carte de vœux au Président de la République pour exiger une autre répartition des richesses à l'appel de l'Union Confédérale des Retraités-CGT.

Les cadres retraités peuvent attester du processus d'attaque de la retraite par répartition comme des régimes complémentaires. Le décrochage générationnel se traduit avant tout par un revenu de remplacement sans cesse rogné, alors que des moyens existent.

## Égalité

### Gattaz, l'impayable !

Oups ! Non, il est au contraire fort payé et connaissant sa grande valeur, ce grand précheur de l'austérité salariale et du Smic au rabais, n'hésite pas à s'accorder 29% d'augmentation entre 2012 et 2013.

Ainsi le président du MEDEF a récemment appelé à l'élaboration d'un «*Smic intermédiaire temporaire*» inférieur au Smic, pour encourager l'embauche de personnes en situation de chômage de longue durée.

Les cadres en situation de chômage et les femmes cadres qui disposent en moyenne d'un salaire inférieur de 20% à ceux des hommes ne pourront qu'apprécier.

Il y a une indécence et un mépris dans cette politique de rémunération, 2 ans après l'élection d'un «*ennemi de la finance*».

Pierre qui nous roule amasse beaucoup de mousse...